

ENGAGEMENT DE VERSEMENT DE TAXE D'APPRENTISSAGE - 2022

Solde des 13% affectés aux établissements de formations technologiques et professionnelles
Décret n°2019-1491 du 27 décembre 2019 relatif au solde de la taxe d'apprentissage modifié par décret n° 2020-894 du 22 juillet 2020 portant diverses mesures en matière de formation professionnelle

RENSEIGNEMENTS

Votre entreprise

Raison sociale :

Adresse :

SIREN/SIRET :

Contact dans l'entreprise

Nom : Prénom :

Tél. : Courriel :

Calcul versement TA (facultatif)

Masse salariale 2021 : € (a)

(a) x 0.68 = € (b)

solde école de 13% ((b)x13%) = €

Montant du versement au profit du lycée Félix Faure : €

Mode de versement : virement chèque

Le lycée Félix Faure

Adresse : 31 boulevard de l'Assaut 60000 BEAUVAIS

Contact : Christophe BODONYI, gestionnaire - comptable

UAI (RNE): 0600001a SIRET : 19600001200019

Coordonnées bancaires :

Identifiant national de compte bancaire - RIB							
Code banque	Code guichet	N° de compte		Clé RIB		Domiciliation	
10071	60000	00001002985		09		TPBEAUVAIS	
Identifiant international de compte bancaire - IBAN							
IBAN (International Bank Account Number)							
							BIC (Bank Identifier Code)
FR76	1007	1600	0000	0010	0298	509	TRPUFRP1

TITULAIRE DU COMPTE :

LYCEE FELIX FAURE